

Introduction

Jean d'ANDLAU, Jeanne-Laure LE QUANG, Nicolas SOULAS¹

Paris, faubourg Saint-Antoine, 26-28 avril 1789. Dans un contexte de crise socioéconomique et de tensions politiques nourries par les débats entourant la préparation des États généraux, la rumeur née des propos de l'entrepreneur Jean-Baptiste Réveillon sur la baisse des salaires débouche sur une insurrection populaire bien connue². Si la lutte contre la vie chère constitue la matrice principale de cette émeute, les revendications politiques et les aspirations émancipatrices, nourries par le soutien aux revendications du tiers état et la réappropriation de nouveaux mots d'ordre tels que la liberté, donnent à ces journées une coloration et une tonalité particulières³. Dans ce contexte de remise en cause des anciens équilibres, la Révolution ouvre de nouveaux horizons et bouleverse en profondeur les hiérarchies établies. Elle offre aux Françaises et aux Français des conditions inédites d'émancipation, portées par l'universalité des droits naturels et l'héritage des Lumières⁴, tandis qu'en redéfinissant le rapport au politique, elle intègre dans le nouvel espace public révolutionné de nombreux individus, désormais conscients de « participer à l'histoire en qualité de sujets historiques autonomes⁵ ».

Les concepts transversaux d'émancipation et de politisation sont complexes et pluriels, que ce soit dans leur définition ou dans les conditions de leur mise en œuvre. Ainsi, jusqu'au XVIII^e siècle, la notion d'émancipation, entendue comme la fin d'un contrat entre deux parties, revêt une dimension juridique forte, héritée de l'antiquité romaine⁶. Dans cette première acception, l'initiative de l'émancipation revient presque systématiquement à celui qui se trouve en position de force – qu'il s'agisse, en premier lieu, du *pater familias*, et, par extension, des maîtres dans les plantations esclavagistes. Dans l'Europe des Lumières, la notion prend un tout autre sens et, surtout, de nouvelles perspectives de concrétisation.

¹ Nous tenons à remercier Virginie Martin pour sa relecture précieuse, ses conseils et critiques avisés et son amitié qui nous honore.

² Pour une mise au point : Raymonde MONNIER, *Le Faubourg Saint-Antoine (1789-1815)*, Paris, Société des études robespierristes, 1981.

³ Raymonde MONNIER, « Réveillon, Jean-Baptiste », dans Albert SOBOUT, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, Robert Laffont, 2005 [1989], p. 904-905. Voir aussi la relecture récente de cet événement par Pascal Bastien, qui y voit « une émeute politisée contre le tiers état » de la part du peuple, un « avertissement » adressé aux élus aux États généraux, qui priveraient de parole le petit peuple et ne défendraient que leurs intérêts propres. Pascal BASTIEN, « De quoi les Émeutes Réveillon sont-elles le nom ? Les revendications d'un peuple en colère », *AHRF*, n° 416, 2024/2, p. 61-88.

⁴ Antoine LILT, *L'Héritage des Lumières, Ambivalences de la modernité*, Paris, EHESS, 2019.

⁵ Haïm BURSTIN, *Révolutionnaires. Pour une anthropologie politique de la Révolution française*, Paris, Vendémiaire, 2013, p. 153.

⁶ Ainsi, le *Dictionnaire de l'Académie française* définit le terme « émancipation » en 1762 comme l'« Acte juridique, par lequel on est émancipé ». En 1787, le *Dictionnaire critique de la langue française* propose une définition identique, assortie d'une définition très restreinte du terme « émanciper » : « *Émanciper*, au propre, c'est mettre un fils ou une fille hors de la puissance paternelle, et mettre un mineur en état de jouir de ses revenus. » <https://artflsrv04.uchicago.edu/philologic4.7/publicados/bibliography?head=%C3%A9mancipation>.

Désormais théorisée comme la sortie d'un état de tutelle et de servitude par l'usage de la Raison, l'émancipation n'est, dès lors, plus simplement accordée mais peut être obtenue, voire arrachée, par tout un chacun⁷. C'est surtout à partir de la Révolution française – même si le terme « émancipation » n'est jamais utilisé par les révolutionnaires⁸ – et tout au long du XIX^e siècle que la notion s'impose à la faveur de grands combats libérateurs⁹. L'émancipation a pour ligne de mire l'aboutissement d'un lent processus d'affranchissement civil, religieux, sexué¹⁰ ou politique des individus, jamais véritablement achevé. Elle procède de la notion de politisation qu'elle prolonge : la politisation des individus constitue, en effet, un préalable à leur émancipation, quelle qu'elle soit.

Dans les années 1970-1980, les travaux précurseurs qui ont ouvert le champ des études sur la politisation ne s'intéressaient toutefois guère à la capacité d'action autonome des couches populaires. Ce sont les recherches fondatrices d'E. P. Thompson qui ont, parmi les premières, placé les acteurs « d'en bas » et leur expérience au cœur de l'étude historique, à travers les notions d'« agency », et d'« économie morale de la foule »¹¹ – achevant ainsi de briser les réifications des historiens du XIX^e pour qui le peuple était soit mû par des pulsions primitives nécessairement destructrices (Taine), soit nécessairement proactif (Michelet)¹². En France, l'ouvrage collectif dirigé par Jean Nicolas en 1985, *Mouvements populaires et conscience sociale*, a ouvert de nouvelles pistes de réflexion, en particulier avec la contribution de Raymond Huard sur la place et la réalité d'une « politique populaire »¹³. En tentant de définir ce que peut être une « politique populaire », et de reconstituer le « répertoire des performances » d'un groupe social donné, ces recherches envisageaient l'action collective, l'accès à une « conscience sociale » du peuple entendu au sens large, en cherchant à identifier des schémas explicatifs des comportements politiques « populaires ». C'est Charles Tilly qui, dans les années 1980, introduit le concept de répertoire d'action contestataire, en envisageant les processus et les formes de la mobilisation et de l'expression collective, qui ne seraient pas forcément réductibles à un milieu social déterminé¹⁴. En ne s'interrogeant pas réellement sur les conditions mêmes d'émergence d'une conscience politique, et de l'entrée en politique des individus auparavant exclus du champ politique, ces recherches tendaient plutôt à une généralisation des schémas explicatifs (le peuple, la foule) pour tenter de cerner ce que sont les comportements politiques populaires, et en quoi ils peuvent être déterminés par leurs conditions d'existence sociale ou par les mentalités (tradition, moralisme chrétien).

7 Federico TARRAGONI, *Émancipation*, Paris, Anamosa, 2021.

8 Déborah COHEN, « Peuple émancipé ou peuple à régénérer : les débats du moment révolutionnaire (1790-1795) », *Revue du Mauss*, n° 48, 2016/2, p. 45-58.

9 François JARRIGE et Emmanuel FUREIX, *La Modernité désenchantée. Relire l'histoire du XIX^e siècle français*, Paris, La Découverte, 2015, p. 231-232.

10 Anne VERJUS, Jennifer HEUER, Françoise ORAZI (dir.), « Féminismes en Europe », *AHRF*, n° 411, 2023/1, p. 3-24.

11 Edward Palmer THOMPSON, « The Moral Economy of the English Crowd in the 18th Century », *Past and Present*, 50, 1971 [trad. fr. « L'Économie morale de la foule dans l'Angleterre du XVIII^e siècle », dans Guy-Robert Ikni et Florence Gauthier (dir.), *La Guerre du blé au XVIII^e siècle. La critique populaire du libéralisme économique*, Montreuil, Éditions de la Passion, 1988, p. 31-92].

12 Notons que dans son maître-ouvrage sur la Grande Peur, Georges Lefebvre plaide dès 1932 pour une réévaluation des comportements de la foule révolutionnaire en regard de la constitution antérieure d'une « mentalité collective appropriée », dont l'origine est à chercher dans le groupe social ou la situation politique. Voir Georges LEFEBVRE, *La Grande Peur de 1789*, Paris, Armand Colin, 1932.

13 Raymond HUARD, « Existe-t-il une Politique populaire? », dans Jean NICOLAS (dir.), *Mouvements populaires et conscience sociale : XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, Maloine, 1985.

14 Charles TILLY, *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

Le concept de politisation constitue un terme mobilisé de manière exponentielle depuis les années 2000, tant par les historiens que par les politistes, au point qu'Yves Déloye et Florence Haegel le qualifient d'« écheveau conceptuel » au caractère polymorphe¹⁵. Pour certains, inspirés par les travaux de Maurice Agulhon¹⁶, la politisation se résumerait à la nationalisation de la vie politique locale, soit l'intégration et la réappropriation des débats politiques nationaux par les acteurs locaux, ou la « descente de la politique vers les masses »¹⁷. Cette vision est largement réductrice, dans la mesure où elle tend à nier ou à sous-estimer l'existence de pratiques politiques d'Ancien Régime d'une réelle intensité, qui ne doivent plus être minorées ou ignorées¹⁸. D'autres historiens, parmi lesquels Michel Vovelle, ont esquissé une définition moins restrictive de la politisation, en l'entendant comme l'acquisition par l'individu de compétences lui permettant de s'approprier une culture politique et de participer, par divers moyens et à des échelles variées, à la vie politique¹⁹. Ces travaux questionnent véritablement l'apprentissage politique du « peuple »²⁰. Dans tous les cas, la politisation peut être envisagée comme un processus. L'imprécision qui entoure le concept de « politisation » amène nombre d'historiens à s'en emparer en lui adjoignant une préposition : on pense au débat dans les années 1970 qui oppose la « politisation par imprégnation » de Maurice Agulhon²¹ à la « politisation par hybridation » de Peter MacPhee²², mais aussi au débat récent entre « politisation populaire » et « politisation ordinaire »²³. La première approche, attentive à la « politisation populaire » – portée notamment par Haim Burstin ou Roger Dupuy²⁴ – met en lumière la capacité d'acteurs exclus du champ politique à s'approprier des langages ou des répertoires d'actions des autorités pour servir leurs propres objectifs. La seconde, qualifiée de « politisation ordinaire », refuse de réduire le « populaire » à un champ subalterne et entend sortir d'une lecture reposant sur le prisme dominants/dominés. Elle s'attache plutôt à comprendre les rapports quotidiens et routiniers du peuple au politique en dehors des contextes de crise ou de résistance à l'ordre, en

15 Yves DÉLOYE et Florence HAEGEL, « La Politisation : du mot à l'écheveau conceptuel », *Politix*, 127-3, 2019, p. 59-83. Voir également Jacques LAGROYE, *La Politisation*, Paris, Belin, 2003 et Myriam AÏT-AOUDIA, Mounia BENNANI-CHRAÏBI, Jean-Gabriel CONTAMIN, « Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regards », *Critique internationale*, 50, 2011, p. 9-20.

16 Maurice AGULHON, « Présentation », dans Rémy PECH (dir.), *La Politisation des campagnes au XIX^e siècle, France, Italie, Espagne, Portugal*, Rome, École française de Rome, 2000, p. 1-11.

17 Gilles PÉCOUT, « La Politisation des paysans au XIX^e siècle. Réflexions sur l'histoire politique des campagnes françaises », *Histoire et Sociétés rurales*, 1994/2, p. 91-125.

18 Voir notamment Jean NICOLAS, *La Rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale 1661-1789*, Paris, Le Seuil, 2002 et Philippe HAMON, Pierre KARILA-COHEN, Cédric MICHON (dir.), *S'Exprimer en temps de troubles. Conflits, opinion(s) et politisation de la fin du Moyen Âge au début du XX^e siècle*, Rennes, PUR, 2011.

19 Michel VOVELLE, *La Découverte de la politique. Géopolitique de la Révolution française*, Paris, La Découverte, 1993.

20 Sur cet imaginaire : Déborah COHEN, *La Nature du peuple. Les formes de l'imaginaire social (XVIII^e-XX^e siècles)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2010 et Roger DUPUY, *La Politique du peuple. Racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Paris, Albin Michel, 2002.

21 Maurice AGULHON, *La République au village : Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Plon, 1970.

22 Peter MACPHEE, *Les Semailles de la République dans les Pyrénées-Orientales, 1846-1852*, Perpignan, Publications de l'Olivier, 1992 [1977]. Alors que, pour Maurice Agulhon, c'est le suffrage universel masculin qui constitue le principal vecteur d'une politisation qui se ferait donc essentiellement « par en haut », Peter MacPhee avance que les cultures locales et paysannes constituent des sources de politisation essentielles : la politisation viendrait donc d'une « hybridation » entre culture locale et culture nationale. Dans cette optique, voir aussi Peter SAHLINS, *Frontières et identités nationales. La France et l'Espagne dans les Pyrénées depuis le XVII^e siècle*, Paris, Belin, 1996 [1989].

23 Cette optique a fait l'objet de plusieurs rencontres scientifiques depuis 2013 portées par le projet « Politisations ordinaires » du LabEx SMS de l'université Toulouse Jean Jaurès, coordonné par Claire Judde de Larivière.

24 Haim BURSTIN, *Révolutionnaires, op.cit.* ; Roger DUPUY, *La Politique du peuple, op.cit.*

mobilisant des « logiques du commun » faites de relations et d'actions construites dans des communautés²⁵.

Dans la lignée des travaux des politistes, il faut ainsi considérer le processus de politisation comme la manière dont l'ordre politique peut être « mis en cause et redessiné par les individus et par les groupes », et l'envisager comme un phénomène fluide et réversible, en fonction de l'évolution du cadre politique²⁶. Il apparaît également nécessaire de ne pas seulement voir la politisation comme un processus de contestation de l'ordre politique établi, mais également, dans certains cas, comme une participation réelle à celui-ci, en s'adaptant à son fonctionnement : si, d'un côté, il y aurait « transgression », de l'autre, on pourrait parler de « conformation²⁷ ».

Cette double approche, entre transgression et conformation, s'inscrit d'ailleurs au cœur des débats historiographiques. Elle rejoint en effet les clivages qui ont opposé les historiens au cours des dernières décennies sur les rythmes et la durée du processus d'apprentissage politique des populations, et surtout sur l'identification du « moment fondateur » d'une politisation républicaine (le premier XIX^e siècle et le moment 1848 pour Maurice Agulhon²⁸, la III^e République pour d'autres²⁹), mais aussi d'une politisation « blanche³⁰ » ou « de droite³¹ ». Chaque moment identifié comme « fondateur » envisage en fait des vecteurs de politisation différents, et propres au moment historique étudié : des « intermédiaires culturels » que peuvent constituer la bourgeoisie rurale ou le clergé, aux mécanismes électoraux et au rôle d'une action publique volontariste et même au développement industriel (essor du réseau routier ou du chemin de fer). Certains moments, comme la période consulaire et impériale³², ou les monarchies censitaires³³, ont également été reconsidérés en soulignant la vitalité de pratiques politiques à la fois formelles et informelles.

Ainsi, intercalée entre un Ancien Régime au dynamisme politique complexe et un long XIX^e siècle au cours duquel le politique se réinvente et se perfectionne dans le creuset d'une certaine modernité politique³⁴, la Révolution française constitue un moment privilégié dans la longue histoire de la politisation, comme l'a souligné Michel Biard³⁵. En effet, replacer la séquence révolutionnaire dans la longue durée de la sédimentation des expériences politiques permet de mieux comprendre

25 Claire JUDE DE LARIVIÈRE, Julien WEISBEIN, « Dire et faire le commun. Les formes de la politisation ordinaire du Moyen Âge à nos jours », *Politix*, n° 119, 2017/3, p. 7-30 ; Mathieu BERGER, Daniel CEFÀI, Carole GAYET-VIAUD (dir.), *Du Civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, 2011.

26 Yves DÉLOYE et Florence HAEGEL, « La Politisation : du mot à l'écheveau conceptuel », art. cit.

27 *Ibid.*

28 Maurice AGULHON, *La République au village*, Paris, Le Seuil, 1979.

29 Eugen WEBER, *La Fin des terroirs. La modernisation de la France rurale 1870-1914*, Paris, Fayard, 1983.

30 Bruno DUMONS et Hilaire MULTON (dir.), *Blancs et contre-révolutionnaires. Espaces, réseaux, cultures et mémoires (fin XVIII^e début XX^e siècles) : France, Italie, Espagne, Portugal*, Rome, École française de Rome, 2011.

31 Philippe BOUTRY et Alain-René MICHEL, « La Religion », dans Jean-François SIRINELLI (dir.), *Histoire des droites en France*, t. 3, Paris, Gallimard, 1992, et Christine GUIONNET, *L'Apprentissage de la politique moderne. Les élections municipales sous la monarchie de Juillet*, Paris, L'Harmattan, 1997.

32 Natalie PETITEAU, *Les Français et l'Empire (1799-1815)*, Paris, La Boutique de l'histoire, 2008.

33 Vincent ROBERT, *Le Temps des banquets. Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2010 et Olivier TORT, *La Droite française. Aux origines de ses divisions, 1814-1830*, Paris, CTHS, 2013.

34 Emmanuel FUREIX et François JARRIGE, *La Modernité désenchantée, op. cit.* ; Louis HINCKER, « La Politisation des milieux populaires en France au XIX^e siècle : construction d'historiens. Esquisse d'un bilan (1948-1997) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 14, 1997, p. 89-105.

35 Michel BIARD, « Types de conflits, formes de politisation et historiographie de la Révolution française », dans Philippe HAMON et Laurent BOURQUIN (dir.), *La Politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2010, p. 53-64.

comment la décennie révolutionnaire forge une nouvelle culture politique³⁶ qui offre aux acteurs et aux actrices les outils et les clefs de leur émancipation³⁷. Portée par un idéal émancipateur, la Révolution française consacre les « droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme³⁸ », ouvrant, par là même, une fenêtre sur de nouveaux possibles qui permettent aux « dominé(e)s » et aux exclu(e)s de faire entendre leur voix ou de contester les hiérarchies sociales, politiques, sexuées et coloniales. Reste qu'en dépit des grandes espérances qu'elle suscite (citoyenneté³⁹, abolition de l'esclavage⁴⁰, projets éducatifs, droits sociaux, libération des peuples opprimés, etc.), la période révolutionnaire charrie également son cortège d'espairs déçus, d'échecs et de reniements. En effet, dans le contexte d'une vie politique marquée par l'instabilité, conjuguée à l'hostilité unanime de presque toutes les puissances du continent, se dessine un hiatus entre un horizon d'idéalité⁴¹, portant haut l'universalité des droits naturels, et une réalité plus nuancée, où les aspirations des individus se heurtent à des horizons d'attente différents, sinon opposés, et à de nombreuses contradictions qui réduisent la portée émancipatrice originelle de la Révolution française⁴². Le statut civil et politique des femmes⁴³, le statut juridique des populations coloniales⁴⁴, les restrictions de la citoyenneté ou de la représentativité nationale, les différentes annexions territoriales attestent les malentendus, les limites, sinon l'échec, de l'universalisme révolutionnaire. En dépit de ses ambiguïtés et de ses impasses, la Révolution française pose néanmoins les jalons décisifs de la politisation et de l'émancipation d'individus, témoins et acteurs d'un impossible advenu, en leur permettant de s'inscrire dans un nouvel espace public démocratique⁴⁵ par des canaux classiques ou des voies buissonnières. L'appropriation ou la réappropriation de certains vecteurs – le vote⁴⁶, la participation aux débats comme aux mouvements populaires (notamment pour les femmes⁴⁷, mais pas seulement) – favorise, en effet, l'émergence d'une parole politique et émancipatrice diffuse, protéiforme et performative qui irrigue toutes les

36 Nicolas SOULAS, *Révolutionner les cultures politiques. L'exemple de la vallée du Rhône, 1750-1820*, Avignon, Éditions universitaires d'Avignon, 2020.

37 Déborah COHEN, « Les Ambivalences du commun : le politique entre la communauté nationale et la communauté locale (diocèse de Nantes, 1790-1792) », *Politix*, n° 119, 2017/3, p. 101-121.

38 Florence GAUTHIER, *Triomphe et mort du droit naturel en révolution, 1789-1795-1802*, Paris, PUF, 1992.

39 Maurice GENTY, *L'Apprentissage de la citoyenneté. Paris 1789-1795*, Messidor/Éditions sociales, Paris, 1987 ; Raymonde MONNIER (dir.), *Citoyen et citoyenneté sous la Révolution française*, Paris, Société des études robespierristes, 2006.

40 Jean-Daniel PIQUET, *L'Émancipation des noirs dans la Révolution française (1789-1795)*, Paris, Karthala, 2002 et Bernard GAINOT, *La Révolution des esclaves. Haïti 1763-1808*, Paris, Vendémiaire, 2017.

41 Philippe BOURDIN, Côme SIMIEN (dir.), « Révolutionnaires et communautés utopiques (1789-1848) », *Siècles*, n° 49, 2020 [en ligne] <https://journals.openedition.org/siecles/7176>.

42 Voir à ce sujet Michèle RIOT-SARCEY, *Le Procès de la liberté, une histoire souterraine du XIX^e siècle en France*, Paris, Éditions La Découverte, 2016.

43 Jean-Clément MARTIN, *La Révolte brisée. Femmes dans la Révolution et l'Empire*, Paris, Armand Colin, 2008 ; Éliane VIENNOT, *Et la Modernité fut masculine. La France, les femmes et le pouvoir 1789-1804*, Paris, Perrin, 2016 ; Solenn MABO, *Citoyennes ou rebelles. Des Bretonnes dans la Révolution française*, Rennes, PUR, 2025.

44 Wim KLOOSTER, « Le Décret d'émancipation imaginaire : monarchisme et esclavage en Amérique du Nord et dans la Caraïbe au temps des révolutions », *AHRF*, n° 363, 2011/1, p. 109-129.

45 Raymonde MONNIER, *L'Espace public démocratique. Essai sur l'opinion publique à Paris de la Révolution au Directoire*, Paris, Kimé, 1994.

46 Serge ABERDAM et alii, *Voter, élire pendant la Révolution française, 1789-1799. Guide pour la recherche*, Paris, CTHS, 1999 ; Melvin EDELSTEIN, *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale*, Rennes, PUR, 2014.

47 Dominique GODINEAU, *Citoyennes tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française, Aix-en-Provence, Alinea, 1988 ; Maria GOUÏL-TRAVERS, Braves Combattantes, humbles héroïnes. Trajectoires et mémoires des engagés volontaires de la Révolution et de l'Empire*, Rennes, PUR, 2021 et Martine LAPIED, « La Fanatique Contre-révolutionnaire, réalité ou représentation ? », dans *Le Genre face aux mutations : Masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, PUR, 2003.

couches de la société, avec des usages et des stratégies évidemment différents selon que l'on soit « dominant » ou « dominé.e⁴⁸ ». Certains travaux, comme ceux de Paul Chopelin, ont montré que les milieux royalistes étaient eux aussi concernés par un tel processus, qui ne saurait se cantonner aux seuls cercles révolutionnaires⁴⁹.

L'étude de la politisation et de l'émancipation que nous souhaitons conduire dans cet ouvrage invite à croiser les focales et les échelles d'observation, du local au national, afin d'appréhender les traces, souvent fugaces, d'une histoire qui s'incarne au travers de parcours individuels ou collectifs, révélateurs de la construction progressive d'un nouvel espace public démocratique ou de tentatives infructueuses de la fondation d'une Cité idéale. S'interroger sur les liens complexes entre politisation et émancipation à l'âge des révolutions, des années 1770 à la décennie 1830, offre l'opportunité de remettre en question la vision téléologique d'un processus orienté inévitablement vers un transfert de souveraineté⁵⁰, de repenser les rythmes de la politisation mais aussi de déconstruire le grand récit d'une politisation descendante ainsi que la linéarité d'un processus démocratique qui laissent, tout au long de la période, son lot d'exclus sur le bord du chemin. L'articulation entre « politisation » et « émancipation » permet de réfléchir aux frontières fluctuantes du politique⁵¹, en précisant comment, à travers les discours ou les stratégies des « dominants », la délégitimation des aspirations des acteurs et actrices passe par une nécessaire dépolitisation de leur combat. Il s'agit enfin de comprendre comment certaines pratiques *a priori* apolitiques (silence, absence, etc.) revêtent, en réalité, une dimension contestataire et émancipatrice puissante, permettant de contourner l'autorité⁵² ou d'infléchir les pouvoirs⁵³. Loin de prétendre à une quelconque exhaustivité, les textes rassemblés dans le présent ouvrage se proposent d'aborder la question à partir de l'exploration de trois pistes principales qui ont structuré les deux jours du colloque organisé à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne les 24-25 mars 2023 par la Société des études robespierristes, avec le soutien de l'Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (UMR 8066). Les présentes contributions en sont issues.

La première consiste à repenser l'émancipation politique des acteurs et des actrices en confrontant le prisme des représentations et des discours des élites avec les stratégies concrètes des acteurs. Quelle place concéder au « peuple », à ses droits et à ses aspirations politiques ? Dans les dernières décennies du XVIII^e siècle, des juristes et des philosophes des Lumières versés dans l'histoire des institutions, tels que Mably, s'emparent de la question et replacent le « peuple » au centre des projets de réformes. Ainsi, les patriotes de la Société des Trente, étudiés par Benoît Carré, participent

⁴⁸ Olivier TORT, Sophie-Anne LETERRIER (dir.), *Rhétorique et politisation de la fin des Lumières au Printemps des peuples*, Arras, Artois presses université, 2021.

⁴⁹ Paul CHOPÉLIN (dir.), « Royalismes et royalistes dans la France révolutionnaire », *AHRF*, n° 403, 2021/1. Voir aussi Álvaro PARÍS, « Popular Royalism in the Spanish Atlantic: War, Militias and Political Participation (1808-1826) », *Contemporanea*, 24, 2021/3, p. 381-411.

⁵⁰ Pour la réévaluation de cette translation de souveraineté, voir Hervé LEUWERS, Virginie MARTIN (dir.), *Quelle souveraineté pour la Nation (1789-1791)*, Rennes, PUR, 2026.

⁵¹ Lionel ARNAUD, Christine GUIONNET (dir.), *Les Frontières du politique. Enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, PUR, 2005 ; François PLOUX, Michel OFFERLÉ, Laurent LE GALL (dir.), *La Politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle XIX^e-XX^e siècle*, Rennes, PUR, 2012.

⁵² James C. SCOTT, *La Domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008 [1992].

⁵³ Héloïse HERMANT (dir.), *Le Pouvoir contourné. Infléchir et subvertir l'autorité à l'âge moderne*, Paris, Classique Garnier, 2016.

pleinement aux débats qui agitent la société pré-révolutionnaire et pèsent fortement sur l'opinion publique en faveur du doublement du Tiers, puis, au cours de la campagne pour l'élection des députés aux États généraux. La question de la participation politique du peuple est évidemment centrale dans la réflexion de nombreux révolutionnaires, plus particulièrement « Montagnards », comme Saint-Just qui plaide tout au long de sa mandature pour une souveraineté populaire effective⁵⁴. Ainsi, dans l'*Essai de Constitution* (printemps 1793) ou dans son *Projet d'Institutions républicaines* (1794), Saint-Just imagine diverses institutions qui doivent fournir au peuple les outils de son émancipation. Mais jusqu'à quel point prendre en considération les aspirations populaires ? Où se situe la frontière entre le délit et les revendications politiques des individus ?

Le fait est que certains individus ou groupes sociaux demeurent en marge de la communauté citoyenne, qu'ils soient exclus de fait ou en droit, ou qu'ils choisissent de s'en exclure eux-mêmes. Ainsi en est-il des criminels, ou des voleurs étudiés par Thomas Pasquier. L'avènement d'un nouvel ordre révolutionnaire se traduit par la volonté de contrôler étroitement les marges de la nouvelle société, y compris en politisant les crimes et les délits de droit commun. Plusieurs textes législatifs visent à estomper les limites entre criminalité, délinquance et Contre-révolution, érigeant, par exemple, le voleur ou le criminel en dangereux « chouan » afin de le délégitimer et de mieux le combattre. En marquant une séparation très nette entre les citoyens respectables et la partie « infâme » de la nation, la rhétorique révolutionnaire concourt à exclure une frange de la population du corps politique naissant.

À l'inverse, en interrogeant le regard des autorités sur les mobilisations collectives « coupables » puisque subversives du nouvel ordre légal, Stanislas de Chaballier perçoit dans certaines lois d'amnistie une légitimité implicite accordée aux « crimes » qu'elles tendent à absoudre, notamment le pillage des épiceries en février 1793. Ainsi, en considérant ces attaques ciblées non comme des délits, mais comme de justes revendications citoyennes, une partie de la Convention élargit sciemment la palette d'outils favorisant l'émancipation pratique des individus en légitimant l'émeute et le droit à l'insurrection. Reste que l'apprentissage de la citoyenneté et de la politique ne se limite pas à la mobilisation collective ou à l'émeute. Elle passe également, et surtout, par l'appropriation du nouvel espace démocratique et par l'intégration de ses codes et de ses symboles.

Plusieurs contributions à cet ouvrage appréhendent l'évolution du répertoire d'action politique et la capacité d'adaptation des acteurs dans un nouveau cadre révolutionnaire qui favorise l'émancipation des populations. À côté de pratiques traditionnelles « modernisées », telles que les élections – progressivement élargies à de nouveaux acteurs –, de nouveaux espaces de sociabilité offrent aux individus des perspectives d'émancipation et de politisation inédite. L'étude de Suzanne Levin révèle combien les sociétés populaires, comme celle de Lorient, constituent un bon indicateur permettant de prendre le pouls de la politisation de populations flottantes – ici, les marins et ouvriers du port. Fournissant un cadre idéal d'expression à de nombreux individus marginalisés, l'étude du fonctionnement de cette société aux idées très prononcées offre de nombreuses clefs de compréhension des stratégies

⁵⁴ Anne QUENNEDEY, *L'Éloquence de Saint-Just à la Convention Nationale. Un sublime moderne*, Paris, Honoré Champion, 2020.

politiques déployées par des « protagonistes occasionnels » pour se faire entendre des autorités, tant locales que nationales, et pour reprendre en main les périphéries rurales « blanches ».

De même, les nouvelles carrières judiciaires ou administratives autorisent de nombreux acteurs à s'émanciper d'un état qu'ils ne pouvaient souffrir sous l'Ancien Régime, en conjuguant renouveau professionnel et engagement politique, qui ne sont pas toutefois sans risques, comme l'illustre l'itinéraire de l'agent national de Saint-Malo, Mahé, retracé par Pierre Meignan. Reste que les processus d'émancipation et de politisation ne sauraient se réduire à une unique voie révolutionnaire, conditionnées par des aspirations démocratiques.

Certains milieux particuliers peuvent fournir à ses membres des voies particulières d'émancipation, à la fois encouragée et contrainte. C'est notamment le cas du creuset militaire auquel quatre contributions sont consacrées. En effet, la déclaration de guerre au roi de Bohême et de Hongrie le 20 avril 1792 plonge la France dans un cycle guerrier d'une intensité inédite qui redéfinit le rapport au politique des soldats devenus citoyens et des citoyens devenus soldats. C'est particulièrement vrai dans la Marine, où l'entrée en République divise autant qu'elle incite certains officiers supérieurs à traiter les équipages d'une nouvelle manière, fondée sur l'émancipation de ceux-ci, comme le démontre Olivier Aranda. Les premières défaites contribuent à estomper précocement la frontière entre la sphère politique et les milieux militaires qui font rapidement l'objet d'une surveillance attentive, plus particulièrement après la défection de Dumouriez au printemps 1793. Dès lors, pour pallier les carences patriotiques d'un État-major plus ou moins suspect, et garantir son efficacité militaire, les Conventionnels s'astreignent à contrôler étroitement l'orthodoxie républicaine des militaires en mandant sur le terrain différents agents et espions. En réponse à cette surveillance accrue, Valentin Barrier souligne que les officiers supérieurs adoptent une palette de gestes, de conduites et de techniques qui visent à affirmer et à montrer de façon ostentatoire leur attachement à la République et à donner des gages de leur patriotisme. Vecteur important de politisation, le soldat est peu à peu réduit au silence après le coup d'État de Bonaparte, qui met temporairement un terme au rôle politique majeur joué par les généraux depuis 1792. Reste que les militaires transgressent ces injonctions au silence et s'émancipent, par là même, de la surveillance et de l'interdit.

L'élargissement du champ politique n'est pas un processus linéaire et uniforme : il est fait de combats, de réussites et d'échecs qui sont autant de ressacs et même de reflux des droits précédemment acquis ou conquis. Il importe, donc, en dernier lieu, de s'interroger sur la manière dont les groupes populaires sont capables d'investir le champ politique en mobilisant un répertoire d'action et un vocabulaire nouveaux, pour tenter de préserver leurs droits dans la République post-thermidorienne, et jusque dans la France post-révolutionnaire. Ainsi, les familles indigentes de citoyens soldats, privées par la guerre d'une partie de leur force vive et de leur gagne-pain, prennent régulièrement la parole pour réclamer l'indemnité que leur doit l'État. La contribution de Clément Weens met au jour la manière dont ces familles déchues de leurs droits à la « bienfaisance nationale » se replacent d'elles-mêmes au centre du champ politique, en multipliant les pétitions et en variant les stratégies rhétoriques, pour préserver la condition même de leur émancipation : ce fameux « droit à l'exis-

tence », sacralisé en l'an II, enterré à partir de l'an III. De même, l'étude de Loïc Bost dévoile les stratégies disruptives des militaires pour faire valoir leur voix contestataire entre 1800 et 1830 : même au sein de la « grande muette », les soldats se montrent bien plus bavards et même critiques des régimes en place que ce que leur silence imposé pourrait laisser penser.

Dans une autre perspective, Cédric Audibert montre que sous le Consulat et l'Empire, des hommes et des femmes prennent leur distance avec le pouvoir en se tenant résolument en marge des cérémonies officielles ou en boudant ostensiblement les déplacements de Napoléon. Par l'absence, par le silence, ou par l'offense, ces acteurs transgressent et contestent le pouvoir, sans s'y opposer frontalement afin de se soustraire aux poursuites judiciaires. Gouvernants et gouvernés ont beau dépolitiser l'action des individus, pour des raisons et des stratégies différentes, il n'en demeure pas moins qu'en se tenant résolument à l'écart de ces rituels d'unanimité, acteurs et actrices font valoir un positionnement dissonant, en rupture assumée avec l'ordre napoléonien.